

centres découvrent qu'on les a séparés de collectivités avec lesquelles ils ont toujours collaboré tout naturellement dans ce domaine.

C'est un exemple supplémentaire du caractère peu pratique de notre programme de défense. Ceux qui tracent des lignes sur la carte semblent ne pas vouloir consulter les hommes qui ont l'expérience requise pour organiser au mieux le Corps franc en Colombie-Britannique, soit quant aux limites appropriées d'une zone, soit quant à l'importance et au genre d'unité à mettre sur pied dans une zone. Cet état de choses s'ajoute à une situation désespérée. Il s'applique à tous les secteurs des préparatifs de défense,—marine, armée et aviation,—à l'état du matériel et à l'état des réserves, parmi lesquelles j'inclus les membres du Corps franc canadien, qu'on appelait autrefois le Corps franc de la côte du Pacifique, en Colombie-Britannique. Cet état de choses indique en soi une situation désespérée, surtout si l'on tient compte des sommes que nous avons déjà dépensées et des fonds qu'on nous demande d'autoriser cette année. Bien que nous ayons affecté à la défense un peu moins de 5 milliards de dollars à la fin de la présente année financière, si nous approfondissons ce qui nous a été dit et si nous songeons à ce qu'on ne nous a pas dit mais qu'on aurait dû nous dire, nous sommes glacés d'effroi en nous rendant compte que ceux qui organisent notre défense et s'occupent de l'intégrer à celle de nos allés de l'Atlantique-Nord manquent tellement de sens pratique.

Qu'avons-nous? Nous avons une marine qui, à ce qu'on prétend, servira surtout à donner la chasse aux sous-marins, mais qui dispose seulement d'un porte-avions démodé; cependant, il semble bien qu'on n'a commandé ni porte-avions ni autres navires de ce type. Qu'il me soit permis de me reporter à ce que dit le Livre blanc sur la défense au sujet de la marine. Je cite un extrait de la page 7 de ce document:

Il a été démontré par le passé que les porte-avions et leurs avions sont essentiels à l'exécution fructueuse d'engagements navals, surtout dans le cas de la guerre antissous-marine qui, prévoit-on, constituera une fonction capitale de la Marine royale canadienne advenant une autre guerre.

Notre marine ne possède qu'un porte-avions qui tombe en désuétude et il n'est pas question de lui en fournir d'autres.

Nous possédons une armée comprenant trois brigades isolées et indépendantes qui n'ont pas été préparées à lutter ensemble et qui se trouvent complètement démunies de matériel blindé. La brigade cantonnée en Europe est pour ainsi dire orpheline. Il n'existe pas de plan complet quant au rôle que cette brigade sera appelée à jouer sur le théâtre des

[M. Fulton.]

opérations, quant au commandement sous lequel elle sera placée et quant à la formation avec laquelle elle servira.

Nous avons une armée de 49,000 hommes sans même posséder une formation de l'importance d'une division. Nous n'avons ni réserves ni unités de réserve pouvant être mobilisées immédiatement. Dans notre armée, les cuisiniers des bataillons de parachutistes s'entraînent sur des cuisinières électriques.

Notre aviation possède un ensemble d'appareils. Certains ont des moteurs à réaction, d'autres des moteurs à pistons. Un grand nombre des avions à réaction sont désuets, ce qui est encore plus le cas pour les avions ordinaires. La fabrication du chasseur d'interception Canuck n'est même pas encore commencée, bien que des dizaines de millions de dollars aient été dépensés et qu'on se soit vanté bruyamment et souvent de la fabrication en série très prochaine de ces appareils.

On ne fait à peu près rien pour équiper notre armée d'un matériel récent et pour la préparer à s'en servir, sans compter les difficultés et les retards découlant de la décision prématurée et peu sage d'uniformiser notre matériel et celui des États-Unis. Il semble que ce principe ait été abandonné maintenant à l'exception de quelques pièces d'artillerie.

Qu'on ne dise pas que nous sommes sages après coup, car nous avons averti le ministre des dangers d'une normalisation hâtive en fonction des armes américaines. Nous lui avons dit que, selon nous, il ne convenait pas d'entreprendre cette normalisation. Le ministre devrait nous dire,—le renseignement serait intéressant,—la somme de temps et d'argent qu'on a ainsi gaspillée et celle qu'il faudra dépenser en plus pour faire marche arrière.

Quand a été publié le dernier Livre blanc, il fallait un personnel de 56,000 civils,—fonctionnaires réguliers et employés à service intermittent,—pour s'occuper de troupes de défense fortes de 80,068 membres, soit près de deux civils pour chaque groupe de trois militaires. D'après les renseignements fournis par le ministre, la proportion est actuellement aussi forte, sinon plus forte.

Cet état de choses fourmille de questions qui exigent des réponses, non pas des faux-fuyants. On doit nous dire ce qui se fait en vue d'assurer la préparation de nos réserves et si la mobilisation pourra s'effectuer en un temps raisonnable plutôt que sur une période d'années. On doit nous renseigner sur ce qui s'accomplit en vue de doter le Canada de chars de combat. Que fait-on au chapitre de la normalisation? Et en vue de doter notre aviation d'armes suffisantes? Et afin d'armer et de préparer notre marine à s'acquitter